

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Tous contre Mélenchon, sauf le père Le Pen !

En politique, on reconnaît son succès à la vigueur des coups portés par l'adversaire. Depuis sa percée sondagière, Jean-Luc Mélenchon en reçoit beaucoup. « Ce soi-disant révolutionnaire, déjà sénateur quand j'étais encore au collège ! » lance ainsi Emmanuel Macron, soudain revenu de son universelle bienveillance. François Fillon, côté droit, pointe « un candidat communiste » dont les dépenses conduiront à la faillite nationale : « Il se rêve en capitaine du cuirassé Potemkine et finira par négocier la ferraille du Titanic. » Son programme, pour l'heure, attire pourtant les moins nantis : augmenter le SMIC de 16 %, les aides sociales et le salaire des fonctionnaires ; rétablir la retraite à 60 ans...

C'est ça, la gauche, bon sang ! En théorie seulement, soupire François Hollande qui a payé pour savoir ce que l'idéal doit céder à la réalité. Le Président sort de son silence et dénonce le péril des simplifications : « On regarde le spectacle du tribunal plutôt que le contenu de son texte ».

Tous contre un, alors ? Non, un homme arrive à la rescousse et se pose en « précurseur » du chef des Insoumis. Il revendique le même « style », la même « scénographie ». Lui aussi pouvait « tenir un discours d'une heure et demie sans notes ». Lui aussi citait des poèmes à la tribune. Lui aussi savait choisir ses mots et enflammer les foules, en cassant « les vieux codes ». Il s'agit de Jean-Marie Le Pen qui s'exprime dans les colonnes du magazine d'extrême droite Minute. Le Frontiste historique y déballe ses amabilités à l'adresse de l'ardent Méluce, « excellent orateur public ». Au-delà des idéologies, voici l'hommage d'un beau parleur à un autre. Et le spectacle continue.

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Présidentielle : les propositions des candidats en matière d'impôts vont-elles peser dans votre choix ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Élections : pour lutter contre l'abstention, faut-il prendre en compte le vote blanc ?

Oui 87 % Non 13 %

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (10402 votes), ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



Mongolie : une caméra embarquée pour suivre des aigles chasseurs [VIDEO]

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

SUIVEZ LES ÉLECTIONS 2017

Votre journal à **0,80 €** au lieu de **1 €**



abonnement de 6 mois minimum

* Offre réservée aux nouveaux abonnés

ABONNEMENT 7 JOURS / 7

Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,80 € au lieu de 1 €, le dimanche 1,20 € au lieu de 1,50 €. Par suite un maximum mensuel de 33,50 € pour 26 exemplaires semaine à 1 € et 5 dimanches à 1,50 €.

6 mois au comptant : 156 € au lieu de 195 € soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS / 7

Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,80 € au lieu de 1 €. Par la suite un maximum mensuel de 27 €, pour 27 exemplaires semaine à 1 €.

6 mois au comptant : 124,80 € au lieu de 156 € soit 156 exemplaires.

Pour vous abonner, appeler le

0 800 88 70 01

Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à : **Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex** - Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant. - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom
 Adresse
 C.P. Ville
 Tél. Mail

Mandat de prélèvement SEPA
 En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
 Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré
 Adresse : 650, route de Valence Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France
 Référence unique du mandat
 Débiteur : Votre nom :
 Votre Adresse :
 Code postal : Ville : Pays :
 IBAN :
 BIC : Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel
 A : Le :
 Signature :
 Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

CITOYENNETÉ | Des chercheurs, dont certains sont isérois, proposent,

Et si on pouvait voter



Avec le vote par note, l'électeur évalue les candidats en accordant à chacun une note. Photo Le DU/Étienne BOUY

Voter autrement, c'est la proposition faite par des chercheurs, au sein desquels figure une équipe grenobloise. Cinq bureaux de vote en France vont expérimenter des modes de scrutin alternatifs, dont trois en Isère : Grenoble, Crolles et Allevard.

1) Des chercheurs à l'origine du projet

Le 23 avril, des chercheurs du Laboratoire d'informatique de Grenoble (CNRS/Grenoble INP/Université Grenoble Alpes), du Bureau d'économie théorique et appliquée (CNRS/Université de Strasbourg), du Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon-Saint-Étienne (CNRS/Université de Saint-Étienne), du Paris School of Economics (CNRS) et d'Ikerbasque (Université de Bilbao) testeront des modes de scrutin alternatifs pour l'élection présidentielle, le traditionnel scrutin uninominal à deux tours.

Cinq bureaux de vote en France vont ainsi expé-

rimenter des modes de scrutin alternatifs, dont trois en Isère. À Crolles, Allevard et Grenoble, où ce sont les électeurs rattachés au bureau de vote de la Halle des sports du Vieux-Temple qui auront la possibilité de tester le vote par approbation et le vote par note.

Depuis le 28 mars, l'expérimentation "Voter autrement" est également ouverte à tous sur le site Internet : <http://vote.imag.fr>. L'expérimentation vise à mieux comprendre comment le choix d'un mode de scrutin influence la vie démocratique.

2) Pourquoi proposer de voter autrement ?

Le 23 avril, chaque citoyen français, appelé à voter pour

le premier tour de l'élection du président de la République, va devoir faire des choix. Il ne pourra mettre qu'un seul bulletin dans l'enveloppe qu'il glissera dans l'urne.

Et les chercheurs s'expliquent : « Ce choix résultera d'un long et subtil processus de décision, il aura peut-être beaucoup réfléchi, beaucoup anticipé, beaucoup hésité et imaginé ce que pourraient voter les autres. Faut-il voter "pour" ou voter "contre" ? Faut-il voter pour exprimer une conviction ou un désir de contestation ? Faut-il se résigner au vote utile pour ne pas risquer un duel non souhaité au second tour ? Mais une fois ce geste accompli, le citoyen n'aura choisi qu'un seul et unique candidat et rejeté tous les autres... à sa préférence électorale sera substitué un choix définitif, qui seul comptera pour le calcul des voix et pour déterminer les deux candidats appelés à

participer au second tour. »

3) Ce qui va se passer dans le bureau de vote

Dans cinq bureaux de vote en France, les électeurs pourront expérimenter, sur la base du volontariat, un mode de scrutin différent qui leur permettra de s'exprimer avec plus de nuances en choisissant, par exemple, plusieurs candidats et en les classant.

Deux modes de scrutin alternatifs seront expérimentés :

Le vote par approbation : l'électeur indique quels sont les candidats à qui il souhaite accorder son approbation. Il peut donner son approbation à un seul candidat, à plusieurs ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre d'approbation est élu.

Le vote par note : l'électeur évalue les candidats en accordant à chacun une note. La même note peut être attri-

buée à différents candidats et un électeur peut s'abstenir sur certains candidats. Le candidat dont la somme des notes est la plus élevée est élu.

4) Les résultats seront connus en juin

Les résultats de l'expérimentation seront publiés le 19 juin afin de garantir l'absence de perturbation du scrutin officiel et donc la fin du second tour des élections législatives le 18 juin prochain.

Le site Internet de l'expérimentation centralisera ces données brutes : <http://vote.imag.fr/info>

Dans chaque commune où aura eu lieu l'expérimentation, un compte rendu des résultats spécifiques à sa commune sera adressé à chaque électeur. Les résultats bruts feront ensuite l'objet de traitements spécifiques en vue de publications scientifiques.

Une année a marqué votre vie ou celle de vos proches... Offrez le livre-mémoire ! Un album-souvenir émouvant

Pour toute commande supérieure à 2 volumes, frais d'envoi offerts + en cadeau le CD des grands tubes des années 60*

- 50 volumes disponibles de 1919 à 1969
- Plus de 400 photos
- Ouvrages de qualité
- 176 pages Format 23,5 x 30,5 cm

Proposé par **le dauphiné** en partenariat avec les éditions **Notre temps**

Une collection introuvable dans le commerce !

*Dans la limite des stocks disponibles

Bon de commande

OUI, je profite de l'offre exceptionnelle «Années-mémoire» au prix de 30€ le volume seulement

→ J'inscris le nombre de volume(s) de(s) année(s) de mon choix :

<input type="checkbox"/> 1919	<input type="checkbox"/> 1930	<input type="checkbox"/> 1940	<input type="checkbox"/> 1950	<input type="checkbox"/> 1960
<input type="checkbox"/> 1920	<input type="checkbox"/> 1931	<input type="checkbox"/> 1941	<input type="checkbox"/> 1951	<input type="checkbox"/> 1961
<input type="checkbox"/> 1921	<input type="checkbox"/> 1932	<input type="checkbox"/> 1942	<input type="checkbox"/> 1952	<input type="checkbox"/> 1962
<input type="checkbox"/> 1922	<input type="checkbox"/> 1933	<input type="checkbox"/> 1943	<input type="checkbox"/> 1953	<input type="checkbox"/> 1963
<input type="checkbox"/> 1923	<input type="checkbox"/> 1934	<input type="checkbox"/> 1944	<input type="checkbox"/> 1954	<input type="checkbox"/> 1964
<input type="checkbox"/> 1924	<input type="checkbox"/> 1935	<input type="checkbox"/> 1945	<input type="checkbox"/> 1955	<input type="checkbox"/> 1965
<input type="checkbox"/> 1925	<input type="checkbox"/> 1936	<input type="checkbox"/> 1946	<input type="checkbox"/> 1956	<input type="checkbox"/> 1966
<input type="checkbox"/> 1926	<input type="checkbox"/> 1937	<input type="checkbox"/> 1947	<input type="checkbox"/> 1957	<input type="checkbox"/> 1967
<input type="checkbox"/> 1927	<input type="checkbox"/> 1938	<input type="checkbox"/> 1948	<input type="checkbox"/> 1958	<input type="checkbox"/> 1968
<input type="checkbox"/> 1928	<input type="checkbox"/> 1939	<input type="checkbox"/> 1949	<input type="checkbox"/> 1959	<input type="checkbox"/> 1969

Nom.....Prénom

Adresse

Code postalVille

Date de naissance.....Tél

Email.....

→ J'inscris le montant de ma commande

Nombre de volumes..... Prix unitaireTotal

x **30€** = €

Participation aux frais d'envoi + **6,90€**

Je commande 2 vol. ou plus, les frais d'envoi sont offerts..... **0,00€**

TOTAL DE MA COMMANDE €

Bon à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré à : **Le Dauphiné Libéré - Service VPC - 650 rte de Valence 38913 Veurey Cedex**

Conformément à la loi «Informatique et libertés» du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant